

Rapport d'Activité 2017

Association pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte 43

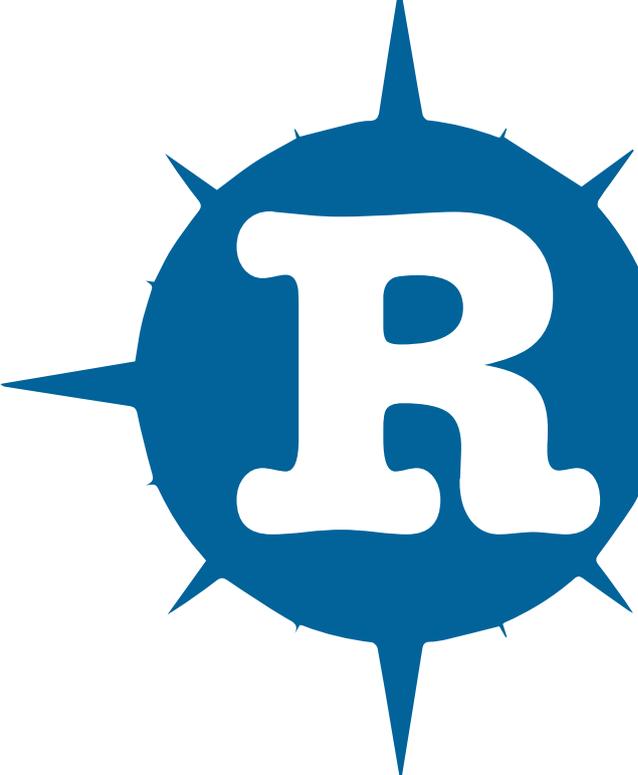


A S E A 43

Direction Générale : 53 bis Chemin de Gendriac - Mons - 43000 LE PUY-EN-VELAY

: 04 71 02 24 77 - : 04 71 02 39 45 - <http://www.asea43.org> - : siegesocial@asea43.org

Siège social : Meymac - 43150 Le Monastier/Gazeille



Rapport Moral

**Mesdames, messieurs,
Bienvenue et merci de participer
à notre Assemblée Générale 2017.**

Vous trouverez les rapports détaillés de l'ensemble des structures dans le rapport d'activité qui vous a été remis et vous pourrez bien entendu les commenter ou poser vos questions en fin de présentation.

Une précision avant d'aller plus loin dans notre propos, si les comptes que nous vous présentons sont bien ceux de l'année 2017, les rapports d'activité concernent une période qui va de la précédente Assemblée Générale à aujourd'hui, pour vous permettre d'être informés sur les dernières évolutions de notre Association.

« Je ne perds jamais, soit je gagne, soit j'apprends »

C'est par ces quelques mots que vous serez bientôt accueillis sur l'espace Alex BROLLES. C'est cette magnifique phrase de Nelson MANDELA que les jeunes du pôle protection de l'enfance ont choisie pour graver la façade du bâtiment de l'AEMO qui abritera également les services administratifs du pôle dans quelques jours.



Rapport Moral

Juin 2018

Une phrase que nous pouvons tous décliner personnellement et professionnellement. Une phrase que chacun de nous peut utiliser dans de nombreuses circonstances. Soit je gagne, soit j'apprends. C'est l'expérience que nous partageons tous. Il s'agit de faire de l'échec, un apprentissage et surtout de faire partager cette façon de considérer nos expériences autour de nous et particulièrement aux personnes que nous accompagnons.

Quelle que soit la place que nous occupons dans l'association, cette phrase nous interpelle. Administrateurs, dirigeants, professionnels de terrain, elle résonne en nous. Elle appelle d'autres mots comme patience, tolérance, autonomie, apprentissage, échec et réussite. Elle résonne également avec une phrase de Goethe que j'apprécie particulièrement « l'essentiel c'est le chemin ».

Une année parcourue depuis notre dernière Assemblée Générale ordinaire. Une année de projets aboutis ou en cours, une année de partenariats avec d'autres associations, de dialogue avec nos financeurs, de projets. Certains ont abouti, d'autres restent à réaliser.

Une année d'accompagnement pour vous les professionnels de terrain c'est aussi des échecs et des réussites. Le sentiment souvent que l'autre n'évolue pas à la hauteur de votre investissement, pas suffisamment vite, pas suffisamment comme vous le souhaitez. Et pourtant.... Lui aussi ne perd jamais, soit il gagne soit il apprend.

Mais laissons là la littérature et revenons à plus de pragmatisme et à l'année écoulée afin d'introduire à deux voix les interventions des Directeurs qui présenteront un point saillant de leur activité.

Président et Directrice Générale, nous avons pris le parti, cette année encore, de partir de notre projet associatif 2015 2020, pour revenir une nouvelle fois sur la mise en œuvre de nos plans d'action.



Rapport Moral

Juin 2018

Le Projet Stratégique Associatif 2015/2020 a été élaboré au cours de l'année 2015 dans le cadre d'une démarche participative.

Les valeurs de l'ASEA y sont déclinées : la dignité des personnes, la solidarité, la responsabilité, la laïcité, l'engagement. Elles préfacent de nouvelles orientations stratégiques qui prennent en compte les problématiques actuelles, la réalité économique et les évolutions législatives.

Il s'agit de mieux coordonner le parcours des usagers, de consolider les projets personnalisés, de favoriser la fluidité, la continuité et la cohérence des parcours, de rechercher des solutions personnalisées en proposant des actions innovantes. Il s'agit également de diversifier les prestations en utilisant les dispositifs déjà en place et en mutualisant autant que faire se peut nos investissements et notre patrimoine.

Depuis octobre 2014 et la création des trois pôles, de nouvelles perspectives et une nouvelle conception de notre organisation voient le jour. Cette nouvelle architecture associative se précise au fil des années en cohérence avec les plans d'action déclinés à partir du projet.

L'accent est mis dans celui-ci sur le renforcement de la gouvernance, la mise en œuvre de la politique associative et la création de pôles de compétences et d'actions transversales entre les pôles.

Comme nous nous y sommes engagés, ce projet fait l'objet d'une évaluation annuelle qui donne lieu à un nouveau document témoignant des actions entreprises pour le réaliser et des actions à venir. Ces évaluations ont eu lieu en décembre 2016 et en février 2018 pour l'année 2017 en présence du Conseil d'Administration, des dirigeants et des Instances Représentatives du Personnel.



Rapport Moral

Juin 2018

Une Assemblée Générale est l'occasion de revenir sur les réalisations de l'année passée et les projets des années futures.

Citons en quelques-uns, des plus importants réalisés en 2017 :

- Les années précédentes ont été l'occasion d'un rapprochement avec l'Association LE TREMPLIN qui gère un CHRS et des services y attendant dont un SIAO, le 115, des lits halte soin santé et des appartements de coordination thérapeutique.

Les Conseils d'Administration des deux associations ont pris la décision de signer un mandat de gestion en 2017. Celui-ci a abouti au 1^{er} janvier 2018 à une fusion/absorption de l'association LE TREMPLIN par l'ASEA 43. Le TREMPLIN est devenu le 4^{ème} pôle de l'ASEA 43 et s'appelle désormais « pôle précarité insertion LE TREMPLIN ».

- Un rapprochement s'est opéré entre l'Association l'Abbé de l'Épée et l'ASEA 43, à la demande de l'ARS et du Conseil Départemental. A terme, et après la réalisation d'un projet immobilier sur le site de Marie RIVIER, les trois FAM du bassin du PUY en VELAY dont le FAM APRES de l'ASEA seront regroupés. Le transfert de nos agréments pour le FAM et l'accueil de jour aura lieu au profit de l'Association l'Abbé de l'Épée. Le SAMSAH APRES restera dans l'ASEA et nous souhaitons regrouper les trois services de milieu ouvert du pôle handicap adultes. Un rapprochement important existe déjà depuis février 2018 entre le SAVS et le SAMSAH et nous travaillons avec la Croix rouge Française pour faire évoluer le dispositif SAVS actuel.

- Au 1^{er} mai 2017, Cap emploi et SAMETH ont intégré le pôle handicap adulte et dès septembre une Directrice adjointe a remplacé le Directeur sous la direction du Directeur de pôle.

Depuis, un dynamisme nouveau est créé et l'OPS CAP emploi SAMETH a signé pour cinq ans une nouvelle convention avec l'Etat, l'AGEFIPH, le FIPHFP et Pôle emploi pour assurer l'accompagnement et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées.

- Nous sommes sur le point de réaliser le laboratoire de la Boulangerie de la vieille ville appartenant à l'ESAT de MEYMAC sur le site de l'IME les Cévennes en y adossant deux ateliers de l'IME, boulangerie/pâtisserie et Agent Polyvalent de Restauration. Cette mutualisation a pour objectifs de permettre à des jeunes en situation de handicap de se former avec du matériel professionnel et avec des professionnels de terrain en collaboration avec les éducateurs techniques. Ce projet permet également de mutualiser du matériel et d'offrir aux professionnels de la boulangerie des locaux adaptés, répondant aux normes d'hygiène et suffisamment spacieux pour répondre à de nouveaux marchés tout en préservant les équilibres financiers de l'activité boulangerie. Financièrement nous avons bon espoir de recevoir une subvention de la région pour boucler son financement.



Rapport Moral

Juin 2018

- Nous travaillons actuellement sur la recomposition de l'offre d'hébergement du Foyer de Meymac. Notre réflexion porte sur l'évolution de la population, vieillissante pour partie. Par ailleurs le tout hébergement sur le site ne correspond plus aux souhaits des travailleurs handicapés et aux politiques en faveur de l'inclusion. Nous devons donc diversifier notre offre et solliciter des modifications au niveau de nos agréments. Un Groupe d'Appui à la Prospective et à l'Innovation s'est réuni en mars 2018 pour étudier les différentes facettes de ces nouvelles orientations.

- Nous sommes également sur le point de réaliser sur l'espace Alex BROLLES, le regroupement de l'administratif du pôle protection de l'enfance dans le bâtiment de l'AEMO et de construire un bâtiment pour abriter une partie du Service d'Activité de Jour.

- Deux nouvelles conventions ont été signées entre l'ASEA et le Conseil Départemental en 2017. Une concerne les Mineurs Non Accompagnés, l'autre le service AEMO. Leur but est de renforcer les moyens destinés à l'accompagnement des enfants mais aussi de répondre à un cahier des charges définies par le Département.

- 2017 a permis de finaliser, dans le cadre d'une démarche participative, les projets des pôles de protection de l'enfance et du pôle handicap enfants. En 2018, le pôle handicap adultes et le pôle précarité insertion devraient, à leur tour, remettre le leur au Conseil d'Administration pour validation avant de les transmettre aux autorités de contrôle.

- Enfin le SAMSAH APRES a obtenu cinq places supplémentaires par l'ARS et le Département. Il est devenu « toutes déficiences » et a vu son territoire d'intervention changer en lien avec les bassins de santé.

Toutes ces évolutions n'existent que grâce à l'écoute attentive de nos financeurs et à leur aide, précieuse dans la réalisation de nos projets.

Malheureusement toutes les nouvelles ne sont pas aussi réjouissantes et au printemps 2017, un contrôle URSSAF a été effectué avec un redressement conséquent portant sur une erreur commise sur les salaires des professionnels de MEYMAC Foyer, ESAT et SAM en lien avec les exonérations ZRR et à une interprétation différente des textes liés à l'application du dispositif d'exonération d'aide à domicile pour les services d'AEMO et d'Accueil Externalisé. Un recours est en cours auprès de la CRA et du TASS mais nous avons, bien entendu, payé le principal ce qui a impacté la trésorerie des établissements concernés. Nous demandons, bien entendu, cette année, une bienveillance particulière à nos autorités de contrôle quant aux résultats de ces structures qui ont été impactés positivement en 2016 et négativement en 2017.



Rapport Moral

Juin 2018

La transition est parfaite pour aborder l'évolution de l'organigramme de la Direction Générale. En effet, nous avons recruté à temps plein, en septembre 2017, une Directrice Financière dont les missions permettent de soutenir les Directeurs et les services comptables dans leur analyse financière, d'harmoniser les procédures comptables de l'association et d'étudier, au niveau associatif, les offres de marché les plus compétitives. Son aide a été précieuse dans les derniers mois précédant la fusion et dans le dossier contradictoire qui nous oppose à l'URSSAF. En quelques mois elle a su se faire apprécier pour ses compétences et son attention à l'aspect social et médicosocial de nos missions. En avril 2018, le périmètre de ses délégations s'est élargi. Elle est devenue Directrice du personnel du siège.

Si en 2017, l'accent a été mis sur les administrateurs de l'Association et les missions de la Direction générale, je voudrais cette année faire un focus sur les cadres dirigeants de notre association Chefs de service, Directeurs adjoints, Directeurs. Ils sont la cheville ouvrière du Conseil d'Administration et mettent en œuvre la politique associative. C'est grâce à leur implication et à leur dynamisme que les innovations voient le jour. Au carrefour des nouveaux projets, de la gestion des ressources humaines et financières, ils organisent, expérimentent, animent, contrôlent la mise en œuvre des projets. En 2017, sept sont venus enrichir l'Association avec des idées nouvelles, et l'envie de nouveaux challenges pour répondre aux défis qui se présentent, initier de nouveaux projets et des mutualisations.

Je voudrais profiter de cette Assemblée Générale pour les remercier chaleureusement de leur implication dans tous les projets et dans la gestion du quotidien.

Pour conclure ce propos introductif, je voudrais ouvrir sur l'avenir de notre association, les chantiers en cours ne manquent pas et d'autres se profilent à l'horizon, nous vous en avons évoqué quelques-uns d'autres sont à venir.

En novembre l'ASEA 43 fêtera ses 70 ans et nous vous inviterons pour fêter l'évènement.

Nous avons débuté notre intervention par une phrase de *Nelson MANDELA*, nous allons conclure provisoirement par une autre phrase de ce grand homme, « aucun de nous, en agissant seul, ne peut atteindre le succès ». Nous avons besoin de chacun de vous pour remplir au mieux les missions qui nous sont confiées au service des personnes que nous accompagnons. Et n'oubliez pas pour eux mais également pour vous « Je ne perds jamais, soit je gagne, soit j'apprends ».

Nous vous remercions pour votre attention et nous passons maintenant la parole aux Directeurs.

Christian PEYCELON, Président
Marie-Josée TAULEMESSE, Directrice Générale

